

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2414

7 septembre 2015

SOMMAIRE

Baby Company S.A	Lhasa Corporation S.A	.115857
Baucenter Decker-Ries	Lithopark S.A	.115869
Burdaras Luxembourg Holding S.à r.l	Log S.A	.115828
Bus Rent International S.à r.l	Lone Star Capital Investments S.à r.l	.115859
CEP II Top Luxco		
Cesar Capital115832	Mars Propco 30 S.à r.l	.115826
CG Finance S.A	MBERP II (Luxembourg) 29 S.à r.l	.115850
Encore Holdings Luxembourg S.à r.l115839	OCM Luxembourg Griffin Holdings S.à r.l.	
Financière Saint-Jean S.A		.115827
Five Arrows Secondary Opportunities III Fee-	PepsiCo Group Spotswood Holdings S.C.S	.115832
der S.C.A. SICAR	Poba Lux DoubleU s.à r.l	.115872
F&N S.à r.l		
General Supplies	Sheen Asia Enterprise S.A	.115833
GP Finance Holdings S.à r.l115827	Société du Parking des Martyrs S.A	.115869
GTB-TBG Holdings S.à r.l	Son Segui S.à r.l	.115833
GTB-TBG Holdings S.à r.l115827	Thunderbird K S.à r.l	.115871
Habentia S.à r.l	Thunderbird O S.à r.l	.115828
Harmon Europe Holding S.à r.l115826	Ventech China	.115832
HayFin Topaz LuxCo 3 S.C.A	Verdi Luxembourg S.à r.l	.115830
Holding EDH S.A	Vilafranca S.A	.115831
IIFIG Securities S.A	VisionAd S.à r.l	.115833
IMA-X- SA115826	ViVa SICAV-FIS	.115833
Immo 7	Wampum	.115829
ImmoGalland S.A	Wasabi S.A.	.115830
Insight Securities S.A	W D Fin S.à r.l.	.115832
Invenergy Wind Canada S.à r.l		
Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l115827		
JeNoLux Sàrl	_	



Harmon Europe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.562.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015121226/9.

(150130622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Five Arrows Secondary Opportunities III Feeder S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 163.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015120135/10.

(150130063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Maleisa, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 161.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 21 juillet 2015.

Référence de publication: 2015122290/10.

(150132355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Mars Propco 30 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 344.675,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 122.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Mars Propco 30 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015122265/11.

(150131390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

IMA-X- SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9573 Wiltz, 32A, rue Michel Thilges.

R.C.S. Luxembourg B 111.422.

Extrait du procès-verbal d'une réunion de l'assemblée générale tenue au siège social le 7 mai 2015

L'actionnaire décide de remplacer au poste de commissaire la société HMS Fiduciaire SARL par la société Fiduciaire Internationale SA ayant son siège social à 7, Route d'Esch L-1470 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 34.813 et représentée par Mr Stéphan MOREAUX. Son mandat débutera avec les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2020 approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015121275/14.

(150130574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



GP Finance Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.462.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015121211/9.

(150130620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

OCM Luxembourg Griffin Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121456/10.

(150130561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

GTB-TBG Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 168.608.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015121223/10.

(150131223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 122.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Invernergy Wind Europe Cyprus S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015121267/12.

(150130821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Holding EDH S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 36.256.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLDING BDH S.A.

B.P. 1433

L-1014 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015121248/13.

(150131068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



Thunderbird O S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 118.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015122532/10.

(150131968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Log S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 83.888.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOG S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015122249/11.

(150131872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Habentia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3855 Schifflange, 70-72A, Cité Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 87.061.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en rectificatif du dépôt L150125889, effectué antérieurement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015121238/11.

(150131146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Invenergy Wind Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 122.708.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 juillet 2015

En date du 15 juillet 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- D'accepter les démissions de Madame Mounira MEZIADI, de Monsieur Tobias STEMMLER et de Monsieur Tamas MARK, de leur mandat de gérant de classe B avec effet au 3 juillet 2015.
- De nommer Monsieur François-Xavier GOOSSENS, né le 8 mai 1976 à Bruxelles (Belgique), résidant au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Monsieur Michael VERHULST né le 25 août 1969, à Almelo (Pays-Bas), résidant au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 103336 en tant que gérants de classe B avec effet au 3 juillet 2015. Leur mandat aura une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015121266/22.

(150131127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



WP X LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015121688/9.

(150130227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

ImmoGalland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 166.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 20/07/2015.

Référence de publication: 2015121260/10.

(150130847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

GTB-TBG Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 168.608.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2015:

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. de 2 Gerhard Mercator, L-2182, Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 26 juin 2015.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015121222/16.

(150131222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Wampum, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 94.131.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 avril 2015 à Luxembourg

- L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 23 décembre 2014, de M. Jean-Charles THOUAND, Administrateur, en remplacement de M. Joseph WINANDY.
 - Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale reconduit à l'unanimité les mandats de MM. Koen LOZIE, Jean-Charles THOUAND et de la société JALYNE S.A., représentée par M. Jacques BONNIER, Administrateurs sortants ainsi que de M. Pierre SCHILL, Commissaire aux Comptes sortant.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2015.

Pour copie certifiée conforme

Signatures

Président / Administrateur

Référence de publication: 2015121674/19.

(150131203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



Wepas Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9779 Eselborn, 20, op der Sang. R.C.S. Luxembourg B 93.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 20 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015121677/10.

(150130541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Wasabi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 35, rue Randlingen.

R.C.S. Luxembourg B 145.665.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 octobre 2014

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

BDO Tax & Accounting, 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121675/13.

(150130354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Burdaras Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.658.

RECTIFICATIF

Une nouvelle version des comptes annuels au 31 décembre 2013 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Cette version remplace la version initiale des comptes annuels au 31 décembre 2013 déposée au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 11/03/2015 sous le numéro L 150045177.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Pour Burdaras Luxembourg Holding S. à R L.

Référence de publication: 2015121809/15.

(150132077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Verdi Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 142.542.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 16 juillet 2015

La société à responsabilité limitée Kohnen & Associés S.à r.l., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 62, Avenue de la Liberté, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B114190, a été renouvelée dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018, approuvant les comptes au 31 décembre 2017.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Verdi Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015121656/16.

(150130952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



Baucenter Decker-Ries, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, rue de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 26.007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015121815/9.

(150131374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Bus Rent International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 143.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2015121810/10.

(150132447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Baby Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 99.507.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BABY COMPANY S.A.

Référence de publication: 2015121813/10.

(150132269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Vilafranca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 31, rue Nina et Julien Lefevre.

R.C.S. Luxembourg B 155.998.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2015

L'assemblée accepte la démission en tant qu'administrateurs de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Monsieur Cyrille Vallée, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Monsieur Stéphane Weyders, employé privé, avec adresse professionnelle 22, Rue Goethe à L-1637 Luxembourg

L'assemblée accepte également la démission en tant que commissaire aux comptes de Co-Ventures S.A., ayant son siège social 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

L'assemblée nomme à la fonction d'administrateur unique, en remplacement des administrateurs démissionnaires, Monsieur Gérard Lecuit, docteur en droit, demeurant au 31, Rue Nina et Julien Lefevre, L-1952 Luxembourg.

Jean-Paul Elvinger, ayant son adresse professionnelle située au 52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes.

Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 31, Rue Nina et Julien Lefevre, L-1952 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 juin 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015121657/25.

(150130483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



Ventech China, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.619.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015122591/9.

(150131944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

W D Fin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 15, rue de Burmerange.

R.C.S. Luxembourg B 129.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015122599/9.

(150131631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Cesar Capital, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 155.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2015121903/10.

(150132435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

CEP II Top Luxco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.018.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2015.

CEP II Top Luxco S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015121902/12.

(150131360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

PepsiCo Group Spotswood Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 163.853.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Juillet 2015.

PepsiCo Group Spotswood Holdings S.C.S.

Domenico Latronico

Gérant B

Référence de publication: 2015122374/14.

(150132294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.



VisionAd S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6743 Grevenmacher, 1, rue Kummert.

R.C.S. Luxembourg B 112.662.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015122582/9.

(150131916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Sheen Asia Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 57.968.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015121591/9.

(150130949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Son Segui S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 186.911.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015121599/9.

(150130863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

WhiteWave International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 149.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

WhiteWave International Holdings S.à r.l.

P. Denayer / J. Mudde

Gérant A / Gérant A

Référence de publication: 2015122603/13.

(150132006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

ViVa SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 150.603.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Duncan Smith

Mandataire

Référence de publication: 2015122583/14.

(150132176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.



F&N S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 50, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 198.562.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le deux juillet.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Francesco SETTANNI, éducateur, demeurant à L-7782 Bissen, 26, rue des Jardins, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:
- 2) Monsieur Xuan Ngoc NGUYEN, rentier, demeurant à L-9265 Diekirch, 18, rue du Palais, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 28 juin 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et les comparants, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

- Art. 1 er. La société prend la dénomination de "F&N S.àr.l.".
- Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune d'Echternach.
- **Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec la petite restauration.

La Société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

- Art. 4. La durée de la société est indéterminée.
- **Art. 5.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,-€), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,-€) chacune.
- **Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.
- **Art. 7.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat, leur rémunération (s'il en est) et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
 - Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Xuan Ngoc NGUYEN, prénommé, quatre-vingt-dix parts sociales 90

2) Monsieur Francesco SETTANNI, prénommé, dix parts sociales 100

Total: Cent parts sociales 100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à HUIT CENT CINQUANTE EUROS (850,-€).



Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, présent ou représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-6450 Echternach, 50, route de Luxembourg.
- 2.- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- 3.- Est nommé gérant technique pour une durée illimitée:
- Monsieur Franceso SETTANNI, prénommé.
- 4.- Est nommé gérant administratif pour une durée illimitée:
- Monsieur Xuan Ngoc NGUYEN, prénommé.
- 5.- La Société sera engagée par (i) la signature individuelle de son gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, (ii) par la signature conjointe d'un gérant administratif et d'un gérant technique.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: SETTANNI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 03 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015 20777. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121107/80.

(150131380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

JeNoLux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 22, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 198.563.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundfünfzehn.

Den achten Juli;

Vor Uns Christine DOERNER, Notar im Amtssitz zu Bettemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herrn Jean-Pierre LUCANI, Verkäufer, geboren in Luxemburg am 07. August 1967, wohnhaft in L-2168 Luxemburg, 117, rue de Mühlenbach;
- 2) Herrn Norbert HILBIG, Bankkaufmann, geboren in Altomünster (Deutschland) am 04. August 1967, wohnhaft in L-2168 Luxemburg, 117, rue de Mühlenbach;

Diese Erschienenen ersuchten den instrumentierenden Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

- **Art. 1.** Die vorbenannten Komparenten errichten hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung "JeNoLux SARL"
 - Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in Esch/Alzette

Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.



- **Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb eines Geschäftes zum Verkauf von Bekleidung, Schuhe, Taschen, Zubehör und Änderungsschneiderei sowie jede Art von Tätigkeit, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt oder denselben fördern kann.
 - Art. 4. Die Gesellschaft hat eine unbestimmte Dauer.
- **Art. 5.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2015.
- **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWANZIG TAUSEND EURO (20.000.- Euro) und ist eingeteilt in EINHUN-DERT (100) Geschäftsanteile zu je ZWEIHUNDERT EURO (200.- Euro)

Diese Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

1) Herr Jean-Pierre LUCANI, vorgenannt,:	100 Anteile
2) Herrn Norbert HILBIG, vorgenannt,:	100 Anteile
Gesamt:	200 Anteile

Die Gesellschaftsanteile wurden voll in barem Gelde eingezahlt, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von ZWANZIG TAUSEND EURO (20.000.- Euro) zur Verfügung steht, so wie dies dem unterfertigten Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

- **Art. 7.** Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen der Gesellschaft.
 - Art. 8. Zwischen den Gesellschaftern sind die Gesellschaftsanteile frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung von Gesellschaftern, welche drei Viertel des Gesellschaftskapitals darstellen müssen.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Drittpersonen gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind

Art. 9. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen. Sie werden von den Gesellschaftern ernannt und abberufen.

Die Gesellschafter bestimmen die Befugnisse der Geschäftsführer.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

- **Art. 10.** Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.
- Art. 11. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die, in der letzten Bilanz aufgeführte Werte halten.

Art. 12. Am 31.Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Der Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- Fünf Prozent (5,00 %) des Gewinnes werden dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen;
 - Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.
- **Art. 13.** Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von den Gesellschaftern ernannten Liquidatoren, welche keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse der Liquidatoren.

Art. 14. Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Schaetzung der Gruendungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf EINTAUSEND EURO (1.000.- Euro) abgeschätzt.



Ausserordentliche Generalversammlung

Anschließend an die Gründung haben die Gesellschafter sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-4040 Esch/Alzette, 22, rue Xavier Brasseur.
- zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer Herrn Jean-Pierre LUCANI, Verkäufer, geboren in Luxemburg am 07. August 1967, wohnhaft in L-2168 Luxemburg, 117, rue de Mühlenbach, ernannt.
 - Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet.

WORUEBER URKUNDE, Aufgenommen zu Bettemburg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle Erschienenen gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: Lucani, Hilbig, C. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette A.C. le 10 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16234. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Bettembourg, le 17 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121300/88.

(150131474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

IIFIG Securities S.A., Société Anonyme de Titrisation, (anc. Insight Securities S.A.).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 182.058.

Jahr zweitausendfünfzehn, den Siebzehnten Juli,

Vor Danielle KOLBACH, Notar ansäßig in Redingen, sind erschienen zur.

Außerordentlichen Hauptversammlung der Aktieninhaber der Aktiengesellschaft Insight Securities S.A., mit Gesellschaftssitz in 51, avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg eingetigen im Luxemburgs Handelsregisters unter der Nummer B 182058, gegründet aufgrund einer Urkunde der von Leonie GRETHEN, Notar damals ansässig in Luxembourg vom 22 November 2013, veröffentlicht im Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations Sonderverzeichnis der Gesellschaften und Vereinigungen, Nummer 224 vom 24 Januar 2014; die Satzungen der Gesellchaft wurden zu keinem Zeitpunkt abgeändert.

Der Vorsitz der Hauptversammlung übernimmt Frau Sara LECOMTE, wohnhaft in Redingen.

Der Vorsitzende ernennt zum Schriftführer und die die Hauptversammlung ernennt zum Stimmzähler Frau Edilaine JUDGE wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bittet den Notar um folgende Beurkundung:

I.- Die anwesenden oder vertretenen Aktienhaber und die Anzahl der Aktien, die sie halten, werden auf einer Anwesenheitsliste eingetragen,

Die Vollmachten und Anwesenheitsliste, werden nach ne varietur Zeichnung folgender Urkunde beigelegt wird im mit des Urkunde einregistriet zu werden.

- II.- Der Anwesenheitsliste ist zu entnehmen, dass die 310 (Dreihundertzehn) Aktien, mit einem Nennwert von Tausend Euros (€1.000.-) pro Aktie, das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, das anlässlich dieser außerordentlichen Hauptversammlung vertreten ist, sodass die Versammlung rechtmäßig über alle auf der Tagesordnung stehenden Punkte beschließen kann.
 - III.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet folgendermaßen:

Tagesordnung

- 1. Umbenennung der Gesellschaft und daraus folgende Abänderung des Artikels 1 der Satzung.
- IV.- Die Aktieninhaber stimmen zu, zu beraten und über die auf der Tagesordnung befindlichen Punkte abzustimmen. Sie bestätigen, dass sie die anlässlich der Hauptversammlung vorgelegte vollständige Dokumentation innerhalb eines ausreichenden Zeitraums zur Kenntnisnahme erhalten haben, so dass es ihnen möglich war, die Dokumente sorgfältig zu prüfen.

Nachdem diese Fakten dargelegt und seitens der Versammlung als zutreffend anerkannt wurden, nehmen die Anteilsinhaber folgende Beschließe einstimmig:

Einzige Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt die Änderung der Bezeichnung der Gesellschaft in IIFIG Securities S.A. und ändert anschließend den Artikel 1 der Satzung, der nunmehr wie folgt lautet:



" Art. 1."

- 1. Rechtsform, Name der Gesellschaft.
- 1.1 Die Gesellschaft ist eine Luxemburger Aktiengesellschaft (société anonyme) (die "Gesellschaft"), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg gemäß dem Luxemburger Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften

in seiner aktuellen Fassung (das "Gesetz von 1915") und der vorliegenden Satzung. Die Gesellschaft unterliegt dem Luxemburger Gesetz vom 22. März 2004 über die Verbriefung in seiner aktuellen Fassung (das "Verbriefungsgesetz").

1.2 Die Gesellschaft handelt unter dem Firmennamen "IIFIG Securities S.A."

Kosten

Die Abschätzung der Kosten, Ausgaben, Entgeltzahlungen und finanziellen Verpflichtungen, die die Gesellschaft - in welcher Form auch immer - zu tragen hat und ihr durch diesen Rechtsakt auferlegt werden, beziffert sich unbeschadet weiterer Forderungen auf den Gesamtbetrag von neunhundert Euro (900.- EUR). Die Sitzung wird, da sich keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung befinden, beendet.

HIERÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Luxembourg, am Tag, im Monat und im Jahr, wie in der Urkundenkopfzeile aufgeführt ist.

Und nachdem sie den erschienenen Personen verlesen wurde, haben diese alle die vorliegende Urkunde mit dem Notar, unterzeichnet.

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch erklärt hiermit, dass auf Anfrage der oben genannten Erschienenen ist die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einem Französisch-Übersetzung. Auf Anfrage der gleichen Erschienenen und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem Französisch Text, ist die englische Fassung maßgeblich.

Follows the English translation of the text above

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of July,

Before Maître Danielle KOLBACH, Notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Insight Securities S.A., a Société Anonyme, having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy / L - 1855 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under section B number 182058, incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Leonie GRETHEN, Notary residing in Luxembourg, on 22 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 224 on 24 January 2014; and the Articles of Association of which, have never been amended.

The meeting is chaired by Sara LECOMTE, private employee, professionally residing in Redange-sur-Attert.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Edilaine JUDGE, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

- I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- The attendance list let appear that the 310 (Three hundred and ten) shares with a nominal value of Thousand Euros (£1.000.-), representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1. change of the name of the company and subsequent amendment of article 1 of the Articles of Association.
- IV.- The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Shareholders waive the convening notices.

The shareholders agree, to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Shareholders further confirm that all the documentation produced to the meeting has been put at their disposal within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

Sole resolution

The meeting decides to change the name of the Company into IIFIG Securities S.A., and to subsequently amend article 1 of the Articles of Association so that it will read as follows:



" Art. 1."

- 1. Form, Corporate name.
- 1.1 There is hereby formed a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law") and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company shall be subject to the Luxembourg law dated 22 March 2004 on securitisation, as amended (the "Securitisation Law").

1.2 The Company exists under the name of "IIFIG Securities S.A."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately nine hundred euros (EUR 900.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Signé: S. LECOMTE, E. JUDGE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 20 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12109. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 20 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121264/118.

(150130815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Encore Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 198.551.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth of June.

Before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Encore Capital Group, Inc., a corporation governed by the laws of the State of Delaware, having its registered office in the State of Delaware and registered with the Division of Corporations, Departments of State of the State of Delaware under number 3034002,

here represented by Mr Owen Rowlands, LL.M., professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on June 10, 2015.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Name - Legal Form. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Encore Holdings Luxembourg S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 1. Purpose.

1.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.



- 1.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.
- 1.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.
- 1.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 2. Duration.

- 2.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- 2.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Registered office.

- 3.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 3.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
- 3.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.
- 3.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 4. Share Capital.

- 4.1 The Company's share capital is set at fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-), represented by fifteen thousand (15,000) shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each.
- 4.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
 - 4.3 The Company may redeem its own shares.

Art. 5. Shares.

- 5.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.
- 5.2 The shares of the Company are in registered form.
- 5.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.
- 5.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 6. Register of shares - Transfer of shares.

- 6.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.
- 6.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.
 - 6.3 The shares are freely transferable among shareholders.
- 6.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.
- 6.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.
- 6.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders representing three quarters of the rights owned by the surviving shareholders. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.



C. Decisions of the shareholders

Art. 7. Collective decisions of the shareholders.

- 7.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.
 - 7.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.
- 7.3 In the case where and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.
- 7.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.
- Art. 8. General meetings of shareholders. In the case where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 9. Quorum and vote.

- 9.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.
- 9.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.
 - Art. 10. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.
- **Art. 11. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 12. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

- 12.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers. In case of a board of managers, the board of managers shall be composed of three (3) managers comprising two (2) class A managers (hereafter each a "Class A Manager") and one (1) class B manager (hereafter the "Class B Manager").
- 12.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".
- 12.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 13. Appointment, removal and term of office of managers.

- 13.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.
- 13.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

Art. 14. Convening meetings of the board of managers.

- 14.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.
- 14.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.
- 14.3 No prior notice shall be required where all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.



Art. 15. Conduct of meetings of the board of managers.

- 15.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.
- 15.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.
- 15.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.
- 15.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication all initiated from Luxembourg, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.
- 15.5 The board of managers can validly deliberate and act only if at least one Class A Manager and one Class B Manager are present or represented at the meetings.
- 15.6 Resolutions of the board of managers are validly taken by a simple majority of the managers present or represented provided that at least one Class A Manager and one Class B Manager vote in favour of the decision(s) to be adopted. The chairman, if any, shall have a casting vote.
- 15.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 16. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

- 16.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, (if any) or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by at least one Class A Manager and one Class B Manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager.
- 16.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in writing which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such resolutions, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.
- **Art. 17. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the signature of any manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision

Art. 18. Auditor(s).

- 18.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office.
- 18.2 A statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.
 - 18.3 The statutory auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.
- 18.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.
 - 18.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 19. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 20. Annual accounts and allocation of profits.

- 20.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.
- 20.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.



- 20.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.
- 20.4 In the event of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.
- 20.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.
 - 20.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 21. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

- 21.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.
- 21.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 22. Liquidation.

- 22.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.
- 22.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 23. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

- 1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2015.
- 2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

The fifteen thousand (15,000) shares issued have been entirely subscribed by Encore Capital Group, Inc., aforementioned, for the price of fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-) is entirely allocated to the share capital.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Resolutions of the shareholder

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has passed the following resolutions:

- 1. The address of the registered office of the Company is set at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2. The following persons are appointed as Class A Managers of the Company for an unlimited term:
- (i) Mr Paul Grinberg, born in the United States of America on 24 April 1961, residing at 6 Rabble Road, Orinda, California, USA 94563; and
- (ii) Mr Gregory Call, born in the United States of America on 14 August 1966, residing at 12306 Boulder View Drive, Poway, California, USA 92064.
 - 3. The following person is appointed as Class B Manager of the Company for an unlimited term:



(i) Mr Luc Sünnen, born in the Grand Duchy of Luxembourg on 22 December 1961, professionally residing at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède.

L'an deux mille quinze, le trente juin.

Par-devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Encore Capital Group, Inc., une société gouvernée par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social dans l'Etat du Delaware et immatriculée auprès de la Division des Sociétés, Départements d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3034002.

ici dûment représenté(e) par Monsieur Owen Rowlands, LL.M., résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 juin 2015.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1 er . Nom - Forme. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Encore Holdings Luxembourg S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

- 2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.
- 2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.
- 2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.
- 2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

- 3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

- 4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.
- 4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.
- 4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.



B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social de la Société est fixé à quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.
- 5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.
 - 5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.
- 6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.
- 6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.
- 6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

- 7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.
- 7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.
 - 7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.
- 7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.
- 7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants représentant les trois quarts des droits détenus par les associés survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

C. Décisions des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

- 8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.
- 8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.
- 8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.
- 8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.
- Art. 9. Assemblées générales des associés. Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

- 10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.
- 10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.



Art. 11. Changement de nationalité. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Modification des statuts

Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 12. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

- 12.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance. Le cas d'un conseil de gérance échéant, celui-ci sera composé de trois (3) gérants, dont deux (2) de classe A (chacun un «Gérant de Classe A») et d'un (1) de classe B (le «Gérant de Classe B»).
- 12.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».
- 12.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

- 13.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.
- 13.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 14. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

- 14.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.
- 14.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.
- 14.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 15. Conduite des réunions du conseil de gérance.

- 15.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.
- 15.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.
- 15.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.
- 15.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire tous initiés depuis Luxembourg permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.
- 15.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance.
- 15.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance pourvu qu'au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B votent en faveur des décisions devant être adoptées. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, dispose d'une voix prépondérante.



15.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 16. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

- 16.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président (le cas échéant) ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire (le cas échéant), ou par au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou conjointement par un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B.
- 16.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des écrits qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces résolutions qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.
- Art. 17. Rapports avec les tiers. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature de tout gérant, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et surveillance

Art. 18. Commissaire(s) - réviseur(s) d'entreprises agréé(s).

- 18.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.
 - 18.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.
 - 18.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.
- 18.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.
- 18.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 19. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 20. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

- 20.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.
- 20.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 20.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.
- 20.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.
- 20.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.
- 20.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 21. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

- 21.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.
- 21.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.



G. Liquidation

Art. 22. Liquidation.

- 22.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.
- 22.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 23. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2015.
- 2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les quinze mille (15.000) parts sociales émises ont été souscrites en totalité par Encore Capital Group, Inc., susmentionnée, pour un prix de quinze mille livres sterling (GBP 15.000.-).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000.-) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000.-) est entièrement affecté au capital social.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Résolutions de l'associé

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, ont adopté les résolutions suivantes:

- 1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
 - 2. Les personnes suivantes sont nommées Gérants de Classe A pour une durée illimitée:
- (i) Monsieur Paul Grinberg, né aux Etats-Unis d'Amérique le 24 avril 1961, résidant au 6 Rabble Road, Orinda, California, USA 94563; et
- (ii) Monsieur Gregory Call, né aux Etats-Unis d'Amérique le 14 août 1966, résidant au 12306 Boulder View Drive, Poway, California, USA 92064.
 - 3. Les personnes suivantes sont nommées Gérants de Classe B pour une durée illimitée:
- (i) Monsieur Luc Sünnen, né à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg le 22 décembre 1961, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères L-1274 Howald, Grand-Duché du Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. R, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 7 juillet 2015. GAC/2015/5718. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 20 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121070/507.

(150131120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



Immo 7, Société Anonyme.

Capital social: EUR 198.314,82.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 56.124.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jean-Paul Meyers, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Madame Ivanka DALMAS de POLIGNAC, administrateur de société, née le 18 mai 1932 à Belgrade (Serbie), demeurant à F-75869 Paris Cedex 18, 8, rue des Cloys (l'Associée Unique).

Ladite partie comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- 1. IMMO 7, est une société anonyme de droit luxembourgeois, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis à L-1510 Luxembourg, 57, Avenue de la Faïencerie, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 56.124 et ayant un capital social de cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze euros et quatre-vingt-deux cents (EUR 198.314,82) représenté par huit (800) actions sans désignation de valeur nominale et entièrement libéré (la Société). La Société a été constituée le 9 septembre 1996 suivant un acte de Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 13 novembre 1996 sous le numéro 589 (le Mémorial C). Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 2015, publié au Mémorial C le 18 mai 2015 sous le numéro 1283.
 - 2. Que l'objet social de la société est repris comme suit dans les statuts:

«La société a pour objet unique et exclusif l'acquisition, la mise en valeur, la gestion, la location de biens meubles et/ ou immeubles en France et en Espagne.

La société peut réaliser pour son compte ou pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou simplement de nature à favoriser celui-ci.»

- 3. Que l'Associée Unique est propriétaire de toutes les actions (100%) de la Société;
- 4. Que l'Associée Unique déclare avoir parfaite connaissance des Statuts et de la situation financière de la Société dont elle signe un bilan de clôture.
- 5. Que l'Associée Unique déclare encore que la société ne détient plus d'immeuble, ni occupé de salarié et ne détient actuellement aucune participation et que la société n'a aucun autre engagement (caution, cautionnement, garantie de bonne fin, garantie d'achèvement, bail, contrat de fourniture) et n'est plus liée par d'autres conventions, abonnements ou autres susceptibles d'empêcher sa dissolution. L'Associée Unique confirme encore expressément les titres représentatifs du capital ne sont ni grevés, scindées, gagés, ni autrement donnés en garantie ou dans une condition quelconque qui pourrait faire obstacle à la présente liquidation; que les comptes, notamment les comptes bancaires ne sont ni grevés, gagés, bloqués, engagés, limités ou hypothéqués, ni autrement données en garantie ou dans un autre état ou situation ne permettant pas la présente dissolution.
 - 6. Que l'Associée Unique déclare que la société a cessé toutes activités commerciales et acquitté tous ses créanciers.
- 7. Que l'Associée Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;
 - 8. Que l'Associée Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;
- 9. Que l'Associée Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissant en cette qualité, elle aura les pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;
- 10. Que l'Associée Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, requiert le notaire d'acter qu'elle déclare que tout le passif de la Société est réglé ou dûment provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre elle déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, elle assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;
- 11. Que l'Associée Unique déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué ci-avant;
- 12. Que l'Associée Unique déclare que la liquidation de la Société est ainsi clôturée et que toutes les actions et tous les registres de la Société seront annulés;



- 13. Que décharge pleine et entière est donnée aux mandataires de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs depuis la date de leur nomination jusqu'à la date de cette assemblée; et
- 14. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à L-1510 Luxembourg, 57, Avenue de la Faïencerie, Grand-Duché du Luxembourg.
- 15. Que la société sera définitivement radiée sans autre procédure auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg par la suite des présentes opérations.

Déclaration en matière de blanchiment

L'Associée Unique déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds du capital social et issus de la liquidation ne proviennent pas des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Pouvoir

Le liquidateur autorise spécialement le notaire mandaté à procéder à toute inscription et publication nécessaires, ainsi qu'à la radiation inhérente de la société dissoute auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg et s'engage à titre personnel à reprendre à sa charge tous les frais, honoraires, impôts, droits d'enregistrement et taxes résultant à quelque titre que ce soit de la présente.

À l'égard du notaire instrumentant, tous les dirigeants et donneurs d'ordre y compris la comparante sont tenus solidairement quant au paiement de tous frais et honoraires résultant du présent acte, ce qui est expressément reconnu par ces derniers.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg

Et après lecture faite à la partie comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, ladite personne a signé ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: I. DALMAS de POLIGNAC, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16373. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 juillet 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015120300/88.

(150129630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2015.

MBERP II (Luxembourg) 29 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 198.537.

STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the eighth day of the month of July;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

APPEARED:

The private limited liability company "Meyer Bergman European Retail Partners II Holdings S.à r.l.", established and having its registered office in L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under the number 168924,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has required the officiating notary to enact the deed of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") to establish as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.



Art. 2.

- 2.1. The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.
 - 2.2. The Company may further:
- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company;
- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and
- acquire and sell real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.
- 2.3. The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:
- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.
 - Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited duration.
 - Art. 4. The Company will be incorporated under the name of "MBERP II (Luxembourg) 29 S.à r.l.".
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- **Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least. The existing shareholders shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.
- **Art. 8.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders. In case of several managers, the managers shall form a board of managers.



The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of two managers or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager / board of managers.

The sole manager / board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 12. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager acting individually at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

- **Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one manager.
 - Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.
- **Art. 15.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

- **Art. 16.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 17.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 18. If the Company has only one shareholder, such sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- **Art. 19.** The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.
- **Art. 20.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.



Art. 21. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

The board of managers is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

The share premium is freely distributable to the shareholders by the shareholders' meeting or by the board of managers.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 23. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Transitory disposition

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31 st of December 2015.

Subscription and payment

The Articles thus having been established, the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by the sole shareholder, the company "Meyer Bergman European Retail Partners II Holdings S.à r.l.", pre-designated and represented as said before, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Resolutions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

- 1) The registered office is established in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
- 2) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined duration:
- Mr Frédéric GARDEUR, Senior Manager, born in Messancy (Belgium), on 11 July 1972, residing professionally in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch;
- Mr Walter TOCCO, Assistant Manager, born in San Gavino Monreale (Italy), on 12 October 1979, residing professionally in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch; and
- Mr Abdoulie Yorro JALLOW, Manager, born in Fajara (The Gambia), on 12 February 1975, residing professionally in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le huitième jour du mois de juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée "Meyer Bergman European Retail Partners II Holdings S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 168924,



ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1 er . Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2

- 2.1. La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.
 - 2.2. La Société pourra également:
- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient une participation directe ou indirecte ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout dirigeant ou autre fondé de pouvoir ou agent de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient une participation directe ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société;
- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient une participation directe ou indirecte ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière; et
- acquérir et vendre des biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, en ce compris la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.
- 2.3. La Société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:
- lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous quelque forme que ce soit ou en émettant tout titre participatif ou tout titre représentatif d'une dette, y compris des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tout droit de toute nature, sous réserve des termes et conditions prescrits par la loi;
- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et
- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée vis-à-vis des dettes et engagements de toute entité au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.
 - Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
 - Art. 4. La Société est constituée sous le nom de "MBERP II (Luxembourg) 29 S.à r.l.".
 - Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par décision du gérant ou du conseil de gérance.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur de un Euro (EUR 1,-).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.



- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.
 - Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. S'il y a plus d'un gérant à être nommé, les gérants devront constituer un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique / conseil de gérance.

Le gérant unique / conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 12. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un des gérants agissant individuellement au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 13.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un gérant. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un gérant.
 - Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- **Art. 15.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.



D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- **Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- **Art. 17.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 18. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

- **Art. 19.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.
- **Art. 20.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 21.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

La prime d'émission est librement distribuable aux associés par l'assemblée générale des associés ou par le conseil de gérance.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, la société "Meyer Bergman European Retail Partners II Holdings S.à r.l.", pré-désignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Résolutions prises par l'associée unique

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associée unique:

- 1. Le siège social est établi à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Frédéric GARDEUR, Senior Manager, né à Messancy (Belgique), le 11 juillet 1972, demeurant professionnellement à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch;
- Monsieur Walter TOCCO, Assistant Manager, né à San Gavino Monreale (Italie) 12 Octobre 1979, demeurant professionnellement à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch; et
- Monsieur Abdoulie Yorro JALLOW, Manager, née à Fajara (Gambie), le 12 février 1975, demeurant professionnellement à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros.



Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 9 juillet 2015. 2LAC/2015/15470. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 17 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121391/350.

(150130884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Lhasa Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 211, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 190.846.

This twenty-ninth day of June two thousand fifteen before me, Jacques Kesseler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of:

Lhasa Corporation S.A., a public company under the laws of Luxembourg, having its registered office at 211, rue des Romains, L-8041 Bertrange, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 190846, incorporated pursuant to a deed executed before Francis Kesseler, notary in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 1 October 2014, published in the Official Journal of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, No. 3371 of 13 November 2014, the articles of association of which have not been amended since (the "Company").

The meeting was chaired by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange. Ms. Laetitia ZUANEL, private employee, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, acted as secretary and scrutineer. Such persons, acting as scrutiny committee of the meeting, established that all shareholders of the Company were represented at the meeting and, acting as proxies of the shareholders of the Company, declared that they have been informed of the agenda of the meeting and that, accordingly, the meeting may be held in accordance with article 13.3 of the articles of association of the Company.

The members of the scrutiny committee of the meeting are personally known to me, notary. The proxies to such persons, as well as the attendance list specifying the names of the shareholders represented and the number of shares held by each of them, are initialled ne varietur by the members of the scrutiny committee and by me, notary, and are annexed hereto.

The members of the scrutiny committee of the meeting declared and requested me, the undersigned notary, to record the following:

Resolutions

The general meeting resolved:

- 1. to remove the incumbent directors from office together with any and all internal auditors and other officers of the Company and to give them full and final discharge for the execution of their office and their management or supervision of the Company;
 - 2. to dissolve the Company and put it into liquidation;
- 3. to appoint PES Luxembourg S.à r.l., a limited liability company under the laws of Luxembourg, having its registered office at 211, rue des Romains, L-8041 Bertrange, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170354, as liquidator of the Company;
- 4. that the liquidator shall have the power to represent and bind the Company towards third parties and at law and shall have signing authority accordingly; and
- 5. that the liquidator shall determine the method of liquidation and is authorised to carry on all of the activities and transactions mentioned in articles 145 and 148 of the Act concerning commercial companies of 10 August 1915, as amended.
- I, the undersigned notary, having knowledge of the English language, declare that this deed is drawn up in English followed by a version in French at the request of the persons appearing, who, acting as stated above, stipulated that in case of any discrepancy between the English version and the French version, the English version shall prevail.



In witness whereof, this deed was drawn up and passed in Pétange on the date first above stated. After the deed was read to the persons appearing, the persons appearing declared to understand the scope and the consequences and subsequently signed the original together with me, notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf juin par-devant moi, Maître Jacques Kesseler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire de:

Lhasa Corporation S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 211, rue des Romains, L-8041 Bertrange, inscrite au Registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 190846, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kesseler, notaire à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 1 er octobre 2014, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, n° 3371 du 13 novembre 2014, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis (la «Société»).

L'assemblée a été présidée par M ^{me} Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange. M ^{me} Laetitia ZUANEL, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, a été nommé secrétaire et scrutateur. Ces personnes, agissant comme bureau de l'assemblée, ont constaté que tous les actionnaires de la Société ont été représentés à l'assemblée et, agissant en tant que fondés de pouvoir des actionnaires de la Société, ont déclaré qu'elles ont été informées de l'ordre du jour de l'assemblée et que, par conséquent, l'assemblée a pu être tenue en conformité avec l'article 13.3 des statuts de la Société.

Les membres du bureau de l'assemblée sont connus personnellement de moi, notaire. Les procurations données aux membres du bureau de l'assemblée ainsi que la liste de présence mentionnant les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont paraphées ne varietur par les membres du bureau et par moi, notaire, et sont annexées aux présentes.

Les membres du bureau de l'assemblée ont déclaré et m'ont requis, le notaire soussigné, d'acter ce qui suit:

Résolutions

L'assemblée générale a décidé:

- 1. de révoquer les mandats des administrateurs en fonction ainsi que les mandats de tous les commissaires et autres dirigeants de la Société et de leur donner décharge de l'exécution de leur mandat et quitus entier et définitif de leur gestion ou surveillance de la Société;
 - 2. de dissoudre la Société et de mettre celle-ci en liquidation;
- 3. de nommer PES Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 211, rue des Romains, L-8041 Bertrange, inscrite au Registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 170354, en tant que liquidateur de la Société;
- 4. que le liquidateur a le pouvoir de représenter et engager la Société à l'égard des tiers et en justice et dispose du pouvoir de signature en conséquence; et
- 5. que le liquidateur détermine le mode de liquidation et est autorisé à effectuer toutes les activités et opérations mentionnées aux articles 145 et 148 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Moi, notaire soussigné ayant connaissance de la langue anglaise, je déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la demande des comparantes, celles-ci, agissant comme indiqué ci-avant, ont stipulé qu'en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera seule foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange à la date qu'en tête des présentes. Et après lecture de l'acte faite aux comparantes, celles-ci ont déclaré qu'elles comprennent la portée et les conséquences et ont ensuite signé la présente minute avec moi, notaire.

Signé: Conde, Zuanel, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 juillet 2015. Relation: EAC/2015/15603. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015120385/90.

(150129029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2015.



Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.818.125,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain. R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of July.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 9 July 2015;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 9 July 2015;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 9 July 2015;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48370 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings III),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 9 July 2015;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48374 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 8 June 2015;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 6,325,727.20 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 181540,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 July 2015;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 49124 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 9 July 2015; and

8. Lone Star Global Lendings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 50126 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings IV),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 9 July 2015.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l.", registered with the RCS under number B 91796, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated 9 June 2015, not yet published in the Mémorial. (the Articles of Association).



The Shareholders declare that the entire share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting, which is as follows:

Agenda

- 1. Registration of the share capital increase of 10 June 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 10 June 2015;
- 2. Registration of the share capital increase of 10 June 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 10 June 2015;
- 3. Registration of the share capital increase of 11 June 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 11 June 2015;
- 4. Registration of the share capital increase of 26 June 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 26 June 2015;
- 5. Decrease of the share capital of the Company from its current amount of EUR 49,741,250.- (forty-nine million seven hundred forty-one thousand two hundred fifty euro) by an amount of EUR 923,125.- (nine hundred twenty-three thousand one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 48,818,125.- (forty-eight million eight hundred eighteen thousand one hundred twenty-five euro) by the cancellation of (i) 6,707 (six thousand seven hundred seven) class A-9 shares, and (ii) 678 (six hundred seventy-eight) class C-9 shares, having, each, a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro); and
 - 6. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the resolutions proposed above.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 10 June 2015 (the Resolutions I), the Company's board of managers has decided:

- (a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 45,250.- (forty-five thousand two hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 47,154,750.- (forty-seven million one hundred fifty-four thousand seven hundred fifty euro) represented by 377,238 (three hundred seventy-seven thousand two hundred thirty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.-(one hundred twenty-five euro) each, divided into 67 (sixty-seven) classes, to an amount of EUR 47,200,000.- (forty-seven million two hundred thousand euro) represented by 377,600 (three hundred seventy-seven thousand six hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 67 (sixty-seven) classes;
- (b) to issue 362 (three hundred sixty-two) new class K-9 shares (the K-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.-(one hundred twenty-five euro), entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned; and
- (c) to allocate EUR 123.23 (one hundred twenty-three euro and twenty-three cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSG Lendings III of EUR 45,373.23 (forty-five thousand three hundred seventy-three euro and twenty-three cents).

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New K-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions I.

The payment of the New K-9 Shares has been made for value on 10 June 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 47,200,000.- (forty-seven million two hundred thousand euro) as of 10 June 2015.

Second resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 10 June 2015 (the Resolutions II), the Company's board of managers has decided:

(a) to create a new class of shares, the "class A-11", in relation to the "CRE 2015" Investment;



- (b) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,318,250.- (one million three hundred eighteen thousand two hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 47,200,000.- (forty-seven million two hundred thousand euro) represented by 377,600 (three hundred seventy-seven thousand six hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 67 (sixty-seven) classes, to an amount of EUR 48,518,250.- (forty-eight million five hundred eighteen thousand two hundred fifty euro) represented by 388,146 (three hundred eighty-eight thousand one hundred forty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 68 (sixty-eight) classes;
- (c) to issue 10,546 (ten thousand five hundred forty-six) new class A-11 shares (the New A-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned; and
- (d) to allocate EUR 127.65 (one hundred twenty-seven euro and sixty-five cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSGH of EUR 1,318,377.65 (one million three hundred eighteen thousand three hundred seventy-seven euro and sixty-five cents).

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New A-11 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions II.

The payment of the New A-11 Shares has been made for value on 10 June 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 48,518,250.- (forty-eight million five hundred eighteen thousand two hundred fifty euro) as of 10 June 2015.

Third resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 11 June 2015 (the Resolutions III), the Company's board of managers has decided:

- (a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 23,000.- (twenty-three thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 48,518,250.- (forty-eight million five hundred eighteen thousand two hundred fifty euro) represented by 388,146 (three hundred eighty-eight thousand one hundred forty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 68 (sixty-eight) classes, to an amount of EUR 48,541,250.- (forty-eight million five hundred forty-one thousand two hundred fifty euro) represented by 388,330 (three hundred eighty-eight thousand three hundred thirty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 68 (sixty-eight) classes;
- (b) to issue 184 (one hundred eighty-four) class A-11 shares (the A-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.-(one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned; and
- (c) to allocate EUR 85.67 (eighty-five euro and sixty-seven cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSGH of EUR 23,085.67 (twenty-three thousand eighty-five euro and sixty-seven cents).

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the A-11 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions III.

The payment of the A-11 Shares has been made for value on 11 June 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 48,541,250.- (forty-eight million five hundred forty-one thousand two hundred fifty euro) as of 11 June 2015.

Fourth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 26 June 2015 (the Resolutions IV), the Company's board of managers has decided:

- (a) to create a new class of shares, the "class B-11", in relation to the "Falcon" Investment;
- (b) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,200,000.- (one million two hundred thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 48,541,250.- (forty-eight million five hundred forty-one thousand



two hundred fifty euro) represented by 388,330 (three hundred eighty-eight thousand three hundred thirty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 68 (sixty-eight) classes, to an amount of EUR 49,741,250.- (forty-nine million seven hundred forty-one thousand two hundred fifty euro) represented by 397,930 (three hundred ninety-seven thousand nine hundred thirty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes;

(c) to issue 9,600 (nine thousand six hundred) new class B-11 shares (the New B-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings IV, previously mentioned; and

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-11 Shares by LSG Lendings IV, in accordance with the Resolutions IV.

The payment of the New B-11 Shares has been made for value on 26 June 2015 by LSG Lendings IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 49,741,250.- (forty-nine million seven hundred forty-one thousand two hundred fifty euro) as of 26 June 2015.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 923,125.- (nine hundred twenty-three thousand one hundred twenty-five euro) to bring it from its current amount of EUR 49,741,250.- (forty-nine million seven hundred forty-one thousand two hundred fifty euro) represented by 397,930 (three hundred ninety-seven thousand nine hundred thirty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to an amount of EUR 48,818,125.- (forty-eight million eight hundred eighteen thousand one hundred twenty-five euro) represented by 390,545 (three hundred ninety thousand five hundred forty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, by way of:

- (i) the cancellation of 6,707 (six thousand seven hundred seven) class A-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned, and reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 838,375.- (eight hundred thirty-eight thousand three hundred seventy-five euro); and
- (ii) the cancellation of 678 (six hundred seventy-eight) class C-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned and reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 84,750.- (eighty-four thousand seven hundred fifty euro).

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 6 of the Company's Articles of Association, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

- "Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 48,818,125.- (forty-eight million eight hundred eighteen thousand one hundred twenty-five euro) represented by 390,545 (three hundred ninety thousand five hundred forty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into classes as follows:
 - 1. 610 class B shares;
 - 2. 545 class J-1 shares;
 - 3. 9.985 class A-2 shares:
 - 4. 413 class B-2 shares;
 - 5. 7,476 class C-2 shares;
 - 6. 5,109 class E-2 shares;
 - 7. 10 class H-2 shares;
 - 8. 2,195 class K-2 shares;
 - 9. 2,634 class L-2 shares;
 - 10. 509 class AA-2 shares;
 - 11. 1 class BB-2 share;
 - 12. 112 class GG-2 shares;
 - 13. 1,191 class HH-2 shares;
 - 14. 11,278 class D-3 shares;
 - 15. 720 class I-3 shares;
 - 16. 3,228 class K-3 shares;
 - 17. 216 class N-3 shares;



- 18. 2,731 class O-3 shares;
- 19. 17,532 class Q-3 shares;
- 20. 2,238 class U-3 shares;
- 21. 502 class W-3 shares;
- 22. 543 class X-3 shares;
- 23. 440 class Y-3 shares;
- 24. 416 class AA-3 shares;
- 25. 32 class BB-3 shares;
- 26. 221 class DD-3 shares;
- 27. 50 class EE-3 shares;
- 28. 13 class FF-3 shares;
- 29. 378 class II-3 shares;
- 30. 161 class KK-3 shares;
- 31. 2,244 class A-4 shares;
- 32. 39,737 class B-4 shares;
- 33. 47 class C-4 shares;
- 34. 4,365 class D-4 shares;
- 35. 2,777 class E-4 shares;
- 36. 4,142 class F-4 shares;
- 37. 4,377 class A-5 shares;
- 38. 3,545 class C-5 shares;
- 39. 2,129 class E-5 shares;
- 40. 2 class F-5 shares;
- 41. 602 class B-6 shares;
- 42. 3,519 class C-6 shares;
- 43. 8 class E-6 shares
- 44. 8 class F-6 shares
- 45. 8 class G-6 shares
- 46. 8 class H-6 shares
- 47. 16 class I-6 shares
- 48. 649 class A-7 shares;
- 49. 1,580 class B-7 shares;
- 50. 3,417 class C-7 shares
- 51. 8,200 class A-8 shares;
- 52. 4,184 class B-8 shares;
- 53. 4,217 class C-8 shares;
- 54. 6,478 class D-8 shares;
- 55. 393 class F-8 shares;
- 56. 27,350 class A-9 shares;
- 57. 36,877 class B-9 shares;
- 58. 36,770 class C-9 shares;
- 59. 19,961 class D-9 shares;
- 60. 1,102 class E-9 shares;
- 61. 2,248 class F-9 shares;
- 62. 5,814 class G-9 shares;
- 63. 50,656 class H-9 shares;
- 64. 11,558 class I-9 shares;
- 65. 5,520 class J-9 shares;
- 66. 3,918 class K-9 shares;
- 67. 300 class A-10 shares;
- 68. 10,730 class A-11 shares; and
- 69. 9,600 class B-11 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.



The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le dix juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48370 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings III),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48374 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 6.325.727,20 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 181540,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 juillet 2015;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 49124 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015: et

8. Lone Star Global Lendings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 50126 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings IV),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 9 juillet 2015.

collectivement désignés ci-après comme les Associés.

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée «Lone Star Capital Investments S.à r.l.», enregistrée auprès du RCS sous le numéro B 91796, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33,



rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg (la Société), constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 juin 2015, non encore publié au Mémorial. (les Statuts).

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Constatation de l'augmentation de capital du 10 juin 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 juin 2015;
- 2. Constatation de l'augmentation de capital du 10 juin 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 juin 2015;
- 3. Constatation de l'augmentation de capital du 11 juin 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 11 juin 2015;
- 4. Constatation de l'augmentation de capital du 26 juin 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 26 juin 2015;
- 5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 49.741.250,- (quarante-neuf millions sept cent quarante et un mille deux cent cinquante euros) par un montant de EUR 923.125,-(neuf cent vingt-trois mille cent vingt-cinq euros) pour le porter à un montant de EUR 48.818.125,- (quarante-huit millions huit cent dix-huit mille cent vingt-cinq euros) par le biais de l'annulation de (i) 6.707 (six mille sept cent sept) parts sociales de classe A-9 et (ii) 678 (six cent soixante-dix-huit) parts sociales de classe C-9, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros); et
 - 6. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 juin 2015 (les Résolutions I), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 45.250,- (quarante-cinq mille deux cent cinquante euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 47.154.750,- (quarante-sept millions cent cinquante-quatre mille sept cent cinquante euros), représenté par 377.238 (trois cent soixante-dix-sept mille deux cent trente-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 67 (soixante-sept) classes, à un montant de EUR 47.200.000,-(quarante-sept millions deux cents mille euros), représenté par 377.600 (trois cent soixante-dix-sept mille six cents) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 67 (soixante-sept) classes;
- b) d'émettre 362 (trois cent soixante-deux) nouvelles parts sociales de classe K-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe K-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé; et
- c) d'allouer EUR 123,23 (cent vingt-trois euros et vingt-trois centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings III de EUR 45.373,23 (quarante-cinq mille trois cent soixante-treize euros et vingt-trois centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, a accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe K-9, suivant les Résolutions I.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe K-9 a été effectué le 10 juin 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 47.200.000,- (quarante-sept millions deux cents mille euros) à compter du 10 juin 2015.



Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 juin 2015 (les Résolutions II), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) de créer une nouvelle classe de parts sociales intitulée la «classe A-11» en relation avec l'investissement «CRE 2015»;
- b) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.318.250,- (un million trois cent dix-huit mille deux cent cinquante euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 47.200.000,- (quarante-sept millions deux cents mille euros), représenté par 377.600 (trois cent soixante-dix-sept mille six cents) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,-(cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 67 (soixante-sept) classes, à un montant de EUR 48.518.250,- (quarante-huit millions cinq cent dix-huit mille deux cent cinquante euros), représenté par 388.146 (trois cent quatre-vingt-huit mille cent quarante-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 68 (soixante-huit) classes;
- c) d'émettre 10.546 (dix mille cinq cent quarante-six) nouvelles parts sociales de classe A-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH; et
- d) d'allouer EUR 127,65 (cent vingt-sept euros et soixante-cinq centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings III de EUR 1.318.377,65 (un million trois cent dix-huit mille trois cent soixante-dix-sept euros et soixante-cinq centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe A-11, suivant les Résolutions II.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-11 a été effectué le 10 juin 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 48.518.250,- (quarante-huit millions cinq cent dix-huit mille deux cent cinquante euros) à compter du 10 juin 2015.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 11 juin 2015 (les Résolutions III), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 23.000,- (vingt-trois mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 48.518.250,- (quarante-huit millions cinq cent dix-huit mille deux cent cinquante euros), représenté par 388.146 (trois cent quatre-vingt-huit mille cent quarante-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 68 (soixante-huit) classes, à un montant de EUR 48.541.250,- (quarante-huit millions cinq cent quarante et un mille deux cent cinquante euros), représenté par 388.330 (trois cent quatre-vingt-huit mille trois cent trente) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 68 (soixante-huit) classes;
- b) d'émettre 184 (cent quatre-vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe A-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH; et
- c) d'allouer EUR 85,67 (quatre-vingt-cinq euros et soixante-sept centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings III de EUR 23.085,67 (vingt-trois mille quatre-vingt-cinq euros et soixante-sept centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe A-11, suivant les Résolutions III.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-11 a été effectué le 11 juin 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.



Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 48.541.250,- (quarante-huit millions cinq cent quarante et un mille deux cent cinquante euros) à compter du 11 juin 2015.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 26 juin 2015 (les Résolutions IV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) de créer une nouvelle classe de parts sociales intitulée la «classe B-11» en relation avec l'investissement «Falcon»;
- b) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.200.000,- (un million deux cents mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 48.541.250,- (quarante-huit millions cinq cent quarante et un mille deux cent cinquante euros), représenté par 388.330 (trois cent quatre-vingt-huit mille trois cent trente) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 68 (soixante-huit) classes, à un montant de EUR 49.741.250,- (quarante-neuf millions sept cent quarante et un mille deux cent cinquante euros), représenté par 397.930 (trois cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent trente) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes; et
- c) d'émettre 9.600 (neuf mille six cents) nouvelles parts sociales de classe B-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings IV

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings IV des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11 suivant les Résolutions IV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11 a été effectué le 26 juin 2015 par LSG Lendings IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 49.741.250,- (quarante-neuf millions sept cent quarante et un mille deux cent cinquante euros) à compter du 26 juin 2015.

Cinquième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 923.125,- (neuf cent vingt-trois mille cent vingt-cinq euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 49.741.250,- (quarante-neuf millions sept cent quarante et un mille deux cent cinquante euros), représenté par 397.930 (trois cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent trente) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 48.818.125,- (quarante-huit millions huit cent dix-huit mille cent vingt-cinq euros), représenté par 390.545 (trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quarante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, par le biais de:

- (i) l'annulation de 6.707 (six mille sept cent sept) parts sociales de classe A-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III, et le remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 838.375,- (huit cent trente-huit mille trois cent soixantequinze euros); et
- (ii) l'annulation de 678 (six cent soixante-dix-huit) parts sociales de classe C-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III et le remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 84.750,- (quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros).

Sixième résolution

A la suite des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

- « **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 48.818.125,- (quarante-huit millions huit cent dixhuit mille cent vingt-cinq euros), représenté par 390.545 (trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quarante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:
 - 1. 610 parts sociales de classe B;
 - 2. 545 parts sociales de classe J-1;
 - 3. 9.985 parts sociales de classe A-2;
 - 4. 413 parts sociales de classe B-2;
 - 5. 7.476 parts sociales de classe C-2;
 - 6. 5.109 parts sociales de classe E-2;



- 7. 10 parts sociales de classe H-2;
- 8. 2.195 parts sociales de classe K-2;
- 9. 2.634 parts sociales de classe L-2;
- 10. 509 parts sociales de classe AA-2;
- 11. 1 parts sociale de classe BB-2;
- 12. 112 parts sociales de classe GG-2;
- 13. 1.191 parts sociales de classe HH-2;
- 14. 11.278 parts sociales de classe D-3;
- 15. 720 parts sociales de classe I-3;
- 16. 3.228 parts sociales de classe K-3;
- 17. 216 parts sociales de classe N-3;
- 18. 2.731 parts sociales de classe O-3;
- 19. 17.532 parts sociales de classe Q-3;
- 20. 2.238 parts sociales de classe U-3;
- 21. 502 parts sociales de classe W-3;
- 22. 543 parts sociales de classe X-3;
- 23. 440 parts sociales de classe Y-3;
- 24. 416 parts sociales de classe AA-3;
- 25. 32 parts sociales de classe BB-3;
- 26. 221 parts sociales de classe DD-3;
- 27. 50 parts sociales de classe EE-3;
- 28. 13 parts sociales de classe FF-3;
- 29. 378 parts sociales de classe II-3;
- 30. 161 parts sociales de classe KK-3;
- 31. 2.244 parts sociales de classe A-4;
- 32. 39.737 parts sociales de classe B-4;
- 33. 47 parts sociales de classe C-4;
- 34. 4.365 parts sociales de classe D-4;
- 35. 2.777 parts sociales de classe E-4; 36. 4.142 parts sociales de classe F-4;
- 37. 4.377 parts sociales de classe A-5;
- 38. 3.545 parts sociales de classe C-5;
- 36. 3.343 parts sociates de classe C-3,
- 39. 2.129 parts sociales de classe E-5;
- 40. 2 parts sociales de classe F-5;
- 41. 602 parts sociales de classe B-6;
- 42. 3.519 parts sociales de classe C-6;
- 43. 8 parts sociales de classe E-6;
- 44. 8 parts sociales de classe F-6
- 45. 8 parts sociales de classe G-6
- 46. 8 parts sociales de classe H-6
- 47. 16 parts sociales de classe I-6
- 48. 649 parts sociales de classe A-7;
- 49. 1.580 parts sociales de classe B-7;
- 50. 3.417 parts sociales de classe C-7;
- 51. 8.200 parts sociales de classe A-8;
- 52. 4.184 parts sociales de classe B-8; 53. 4.217 parts sociales de classe C-8;
- 54. 6.478 parts sociales de classe D-8;
- 55. 393 parts sociales de classe F-8;
- 56. 27.350 parts sociales de classe A-9;
- 57. 36.877 parts sociales de classe B-9;
- 58. 36.770 parts sociales de classe C-9;
- 59. 19.961 parts sociales de classe D-9;



- 60. 1.102 parts sociales de classe E-9;
- 61. 2.248 parts sociales de classe F-9;
- 62. 5.814 parts sociales de classe G-9;
- 63. 50.656 parts sociales de classe H-9;
- 64. 11.558 parts sociales de classe I-9;
- 65. 5.520 parts sociales de classe J-9;
- 66. 3.918 parts sociales de classe K-9;
- 67. 300 parts sociales de classe A-10;
- 68. 10.730 parts sociales de classe A-11;et
- 69. 9.600 parts sociales de classe B-11.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 14 juillet 2015. Relation: 2LAC/2015/15799. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121338/578.

(150130727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Lithopark S.A., Société Anonyme, (anc. Société du Parking des Martyrs S.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 24B, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 18.076.

L'an deux mille quinze, le dix-sept juin.

Pardevant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Société du Parking des Martyrs S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B 180.76, constituée par acte notarié en date du 8 juin 1981, publié au Mémorial C numéro 44 du 5 mars 1981, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 4 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 471 du 25 mars 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Reinard, commerçant, demeurant à Helmsange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Molé, ingénieur demeurant professionnellement à Luxembourg, et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gaston Linster, négoçiant, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter:

Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Changement de dénomination de la société «Société du Parking des Martyrs S.A.» en «Lithopark S.A.» et changement subséquent de l'article 1 ^{er} des statuts.
 - 2. Changement de l'objet social de la société et changement subséquent de l'article 4 des statuts.
 - 3. Divers
- (i) Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été contrôlée par les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'Assemblée, a été signée par le bureau de l'Assemblée et restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.



- (ii) Que les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées "ne varietur" par leurs mandataires, le bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.
 - (iii) Que les actionnaires de la Société ont été dûment convoqués à cette présente Assemblée le 29 mai 2015.
- (iv) Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 1281 actions actuellement en circulation, 1279 actions sont représentées à la présente assemblée, de sorte qu'elle est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après avoir délibéré de l'ordre du jour a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société «Société du Parking des Martyrs S.A.» en «Lithopark S.A.»

Deuxième résolution:

Par conséquent de ce qui précède l'article 1 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« Art. 1 er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de «LITHOPARK S.A.»

Troisième résolution:

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société, de sorte que l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** La Société a pour objet la gestion et l'administration de biens immobiliers pour son propre compte et pour compte de tiers comprenant, entre autres, l'achat, la vente, le développement, la transformation, la mise en valeur, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers.

La Société peut, en outre, avoir comme activité la promotion immobilière, l'activité d'administrateur de biens-syndic de copropriété, l'exploitation d'une agence immobilière, le commerce de tous matériaux de construction et de matériel se rapportant à la construction et au développement de biens meubles et immeubles.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ neuf cent cinquante euros (950.-EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Reinard, J.-P. Molé, G. Linster, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 juin 2015. Relation: 1LAC/2015/19093. Reçu soixante-quinze euros 75,-EUR.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Référence de publication: 2015121541/65.

(150130334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

SESA-Conseil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, 1, place de l'Hôtel de ville.

R.C.S. Luxembourg B 164.980.

EXTRAIT

L'adresse du siège social de Préve-Nantes S.A., associée de la société, a changé, la nouvelle adresse est la suivante:

1, Place de l'Hôtel de Ville

L-4138 Esch-sur-Alzette

Senningerberg, le 20 juillet 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015121586/13.

(150131175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.



General Supplies, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 75.290.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/07/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015120208/10.

(150130108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Thunderbird K S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 117.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015122529/10.

(150131970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2015.

CG Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 135.234.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "CG FINANCE S.A", établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, Avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 135234 (la "Société"), constituée suivant acte reçu en date du 21 décembre 2007 par Maître Francis KESSELER, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 329 du 8 février 2008,

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jonathan PAGANELLI, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jonathan PAGANELLI, prénommé.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour

- 1. Transfert du siège social de L-1611 Luxembourg, Avenue de la Gare, 41 à L-8399 Windhof, Rue d'Arlon, 6 et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:
 - "Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Koerich (Grand-Duché de Luxembourg)".
 - 2. Divers.
- B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signée "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, restera aussi annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

- C) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.
- D) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Résolution unique

L'Assemblée décide de transférer avec effet rétroactif au 1 ^{er} juin 2015, le siège social de L-1611 Luxembourg, 41, Avenue de la Gare à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon, et de modifier subséquemment l'article 3 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

"Art. 3. Le siège social est établi dans la commune de Koerich (Grand-Duché de Luxembourg)."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. PAGANELLI, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 30 juin 2015. 2LAC/2015/14422. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 8 juillet 2015.

Référence de publication: 2015119012/56.

(150128775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2015.

Financière Saint-Jean S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 188.536.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015120159/9.

(150129273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2015.

HayFin Topaz LuxCo 3 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 172.856.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015120236/10.

(150129828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Poba Lux DoubleU s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 189.140.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 29 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2781 du 7 octobre 2014.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POBA Lux DoubleU S.à r.l.

Référence de publication: 2015121495/14.

(150130962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck